

Les associations de familles monoparentales et recomposées saluent le financement octroyé par le ministre de la Famille!

Montréal, le 24 avril 2020 – La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) salue l'aide financière de 5 millions de dollars annoncée aujourd'hui par le ministre de la Famille, Monsieur Mathieu Lacombe. « Ce financement supplémentaire représente un soutien précieux pour les organismes qui accompagnent les familles monoparentales et recomposées depuis le début de la crise sanitaire », se réjouit Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ. « Nos associations font beaucoup d'efforts pour s'adapter et répondre aux nombreuses demandes de la part de parents épuisés qui vivent toutes sortes de problèmes engendrés par le confinement. C'est donc très apprécié que leur travail soit reconnu en ce temps de crise », poursuit Madame Lévesque.

Le financement ponctuel annoncé aujourd'hui donnera certes un peu d'air aux associations de familles monoparentales et recomposées, mais il faudra aussi s'assurer de les soutenir adéquatement au sortir de la crise et mettre fin à leur précarité!

Si pour une famille intacte où les deux parents s'entendent, le confinement présente son lot de défis, imaginons des parents séparés qui doivent, depuis le début des mesures de confinement, composer avec des scénarios compliqués de garde partagée, de surcroit avec un ex-conjoint en qui ils ont peu confiance pour ce qui est du respect des mesures d'hygiène... Pensons également à l'anxiété générée par la pandémie chez une maman déjà fragilisée par une rupture récente, des conditions de vie difficiles ou de la violence de la part de son ex-conjoint... Sans oublier toutes ces mères seules dont les enfants ne peuvent fréquenter ni l'école ni les services de garde, mais qui doivent néanmoins faire du télétravail sous peine de perdre leur emploi...

Or, tout comme les difficultés vécues par les familles se trouvent exacerbées par la pandémie actuelle, la précarité des organismes qui les accompagnent s'en trouve elle aussi grandement décuplée. Aussi, on oublie trop souvent que les organismes dont la mission est de s'occuper d'humains en difficulté sont tenus à bout de bras par des personnes qui ont elles aussi des familles et leur lot de difficultés personnelles. Pour elles aussi la pandémie vient ajouter un poids additionnel sur des soucis qui sont déjà lourds à porter en temps normal.

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec existe depuis 1974. Sa mission est de défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées et de fournir un soutien à ses associations membres par des services de formation et d'information. La FAFMRQ regroupe une quarantaine d'associations membres à travers le Québec.

-30-

Information : Sylvie Lévesque, directrice générale, (FAFMRQ), tél. : (514) 729-6666 / cell. : (514) 710-6661 / www.fafmrq.org